



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 22 septembre 2022

N° 22-101

**OBJET : FINANCES**

**Décision Modificative n° 2 de 2022**

**Date de la convocation : le 16 septembre 2022**

**Nombre de membres en exercice : 33**

**Nombre de présents : 31**

**Nombre de votants : 33**

**Ayant donné procuration : 2**

**Absents excusés : 2**

**Absents : 0**

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise,*

*sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.*

**Étaient présents :** M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, Mme Marie ARNOULT, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, M. Sylvain GILLET, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Sylvie LADRANGE, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE, Mme Sandra GUICHARD, Mme Justine BÉCHET,

**Absents Excusés :** M. Fabien ROZWADOWSKI a donné pouvoir à Mme Justine BECHET, M. Denis CHARBONNIER a donné pouvoir à Mme Sandra GUICHARD.

**Secrétaire de Séance :** Mme Jacqueline MOUSSET.

\*\*\*\*\*

Par ses délibérations en date du 31 mars 2022 et du 30 juin 2022, le Conseil Municipal a approuvé le Budget Primitif 2022 et la Décision Modificative n°1 pour un montant total de :

- 19 346 416.81 € en dépenses et en recettes de fonctionnement
- 10 149 833.56 € en dépenses et en recettes d'investissement

La Décision Modificative proposée permet de réajuster les crédits nécessaires à l'activité des services :

La Décision Modificative n° 2 s'élève à :

- + 171 000.00 € en dépenses et en recettes de fonctionnement
- + 163 100.00 € en dépenses et en recettes d'investissement

Le détail des opérations figure dans le tableau joint en annexe.

Compte tenu de ces opérations, le budget total représente :

- En dépenses et en recettes de fonctionnement : 19 517 416.81 €
- En dépenses et en recettes d'investissement : 10 312 933.56 €

Ce projet de délibération a été présenté en commission des Finances le 9 septembre 2022.

Le Conseil Municipal, après un vote à bulletins secrets, décide par 14 voix POUR, 18 CONTRE et 1 BLANC :

- De ne pas approuver la Décision Modificative n°2 détaillée dans le tableau ci-annexé.

Bulletins trouvés dans l'urne : 33

POUR : 14

CONTRE : 18

BLANCS : 1

NULS : 0

**Certifié exécutoire compte tenu de la transmission  
en préfecture et de la publication le 29 septembre 2022.  
Fait à Amboise, le 29 septembre 2022.**

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Thierry BOUTARD,**

Maire d'Amboise,

Président de la Communauté de

Communes du Val d'Amboise